

Article 7 : Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu avant le 5^{ème} km sur la course adulte.

Un 2^{ème} pour tous est offert sur l'aire d'arrivée. Les déchets doivent être déposés dans la zone prévue à cet effet.

Article 8 : Horaires

L'accueil des participants se fera sur le Parking du dojo Cécile Nowak, rue de l'Ange Gardien à Marchiennes dès 8 h.

Il vous est possible de passer récupérer votre dossard ou de vous inscrire le samedi 10/06 entre 13h30 et 17h00 au dojo C. NOWAK ou le dimanche matin à partir de 08h00.

Horaires des courses :

- ~ Course des Guêpes (10/13 ans) = 09h15
- ~ Course des Moustiques (6/9ans) = 09h25
- ~ Course XS des Adultes = 10h00
- ~ Remise des prix vers 12h00 sur le podium (parking dojo)

Le départ et l'arrivée se feront rue de l'Ange Gardien, face au dojo C. Nowak

Article 8 : Droit à l'image

Chaque coureur autorise l'organisation du Run & Bike de la Sorcière à utiliser toutes les images dans lesquelles il pourrait être identifié.

Article 9 : Responsabilité

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course. Un vestiaire est à votre disposition ainsi que des douches au dojo C. Nowak.

Article 10 : Conditions Générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTri en vigueur. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure et de rembourser ou pas les droits d'inscription selon le motif.

Article 11 : Récompenses

Une récompense sera offerte aux trois premiers des courses Adultes et Guêpes. Pas de grille de prix.

Un cadeau sera offert à tous les participants. Très beaux lots offerts aux plus beaux déguisements



RUN AND BIKE DE LA SORCIERE



Dès 6 ans

8ème RUN AND BIKE DE LA SORCIERE

LE DIMANCHE 11 JUIN 2023

Renseignements et inscriptions

☎ 03.27.91.17.54 ou 06.74.78.44.65

cbarloy@marchiennes.fr

Dès 20 h : résultats en ligne : omsmarchiennes.fr



Article 1 : Epreuves

Trois épreuves sont possibles, au choix des participants

- 1- Run & Bike Moustiques (nés entre 2014/2017) sur 1,5km
- 2- Run & Bike des Guêpes (nés entre 2010/2013) sur 7km
- 3- Run & Bike **XS** - Adultes (à partir de 14 ans, nés en 2009 confirmé) sur 12km

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non à la Fédération Française de Triathlon.

Article 2 : Principe du Run & Bike

Cette épreuve consiste à enchaîner la course à pied et le VTT par équipe de 2 en ne disposant que d'1 seul VTT. Les relais entre co-équipiers se font à la selle. Les 2 équipiers doivent passer la ligne d'arrivée l'un à côté de l'autre. Les concurrents devront obligatoirement assister au briefing d'avant course. (pas de vélo électrique)

Article 3 : Equipes

La composition des équipes est libre : elle peut être masculine, féminine ou mixte.

Course des Moustiques : de 6 / 9 ans - Né entre 2014/2017

Particularité de cette course : **Gratuité et pas de classement** ; pas nécessité de licence ou certificat médical. Un enfant de 6 ans peut concourir avec son grand-père.....

Course des Guêpes : de 10 / 13 ans - Né entre 2010 et 2013.

2 Enfants dans cette catégorie d'âge.

Course des Adultes : de 14 ans à

Résultats en ligne dès 20h sur site : omsmarchiennes.fr

Article 4 : Modalités d'inscription et tarifs

Chaque équipe remplit un bulletin d'inscription. Les athlètes mineurs doivent présenter une autorisation parentale. (jointe sur le bulletin)

Course des Guêpes : Le Tarif est de **12 € / équipe**. (**Moins 2 €** pour les jeunes licenciés FFTRI en compétition)

Course XS Adultes : Le tarif est fixé à **16 € / équipe**. (**Moins 2 €** pour les licenciés FFTRI en compétition)

Les non licenciés à la F.F.TRI. doivent fournir un certificat médical d'aptitude au Sport en compétition, de moins de un an

Les concurrents licenciés FFTRI en compétition doivent **obligatoirement joindre** au bulletin d'inscription la **copie de leur licence en cours de validité**

- ~ Les inscriptions seront reçues par courrier, jusqu'au jeudi 08/06/2023
- ~ Une permanence secrétariat est organisée le samedi 10/06/2023 de 13h30 à 17h00 ou le jour de l'épreuve dès 8h.
- ~ Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.
- ~ Le règlement par chèque bancaire se fera à l'ordre de l'OMS Marchiennes.
- ~ Le dossier complet est à envoyer à :

O.M.S – C. BARLOY

82 rue F. Rombeau

59870 MARCHIENNES

Pour tous renseignements : ☎ 03/27/91/17/54 ou
☎ 06/74/78/44/65 ou
@mail : cbarloy@marchiennes.fr

Article 5 : Sanction/Disqualification

Les participants s'engagent à prendre le départ avec un VTT en bon état. Le corps arbitral est habilité à sanctionner, au besoin, à disqualifier, toute équipe qui ne respecterait pas la réglementation FFTRI ainsi que l'espace naturel (**ne jeter aucun déchet sur le parcours**) zone réservée à cet effet

Article 6 : Sécurité

Le port d'un casque homologué, coque rigide et sanglée, est obligatoire pour les **2 co-équipiers**, pour toute la durée de l'épreuve.

Aucune aide extérieure et aucun accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve. Il est interdit de monter à 2 sur le VTT.

Le dossard fourni par les organisateurs doit être apparent sur la poitrine des concurrents. Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel. (prévoir des épingles)